

Attestez des pratiques frauduleuses d'Alten SIR

J'entends beaucoup de salariés à qui l'on a dit qu'Alten SIR était libre de modifier sa politique de frais sans que nous n'ayons à y redire, et qu'ils n'avaient aucune obligation de compenser.

Ce n'est pas faux, sauf que...

Les frais vous ont-ils été présentés comme un complément de rémunération à l'embauche ?

Si oui (et vous êtes dans l'immense majorité des cas), nous sommes dans le cas d'une **rémunération déguisée**. Notre but, devant les tribunaux, va être de démontrer cette pratique consistant à présenter les frais, aux nouveaux embauchés, comme étant un complément de salaire.

Pour ce faire, nous avons besoin de vous !

Vous pouvez rédiger une attestation, en utilisant le [formulaire du Ministère de la Justice](#). Si vous n'avez pas trop d'idées sur la formulation, vous pouvez vous baser sur [notre modèle](#).

Dans tous les cas, renvoyez-nous le document, accompagné d'une copie de votre pièce d'identité, par [mail](#) ou par courrier à cette [adresse](#).

Nous vous remercions d'avance de votre participation.

2016/12/09 17:17 · [La CGT Alten SIR](#)

Toute la vérité sur notre nouvelle politique de frais

Cet été, pendant que nous étions tous bien absents et/ou pensant bien à autre chose, la Direction nous a tranquillement informés de sa nouvelle politique de frais, applicable dès le 1er janvier 2017.

Tenez, je suis sympa, [je vous le remets](#), en caviardant les identités.

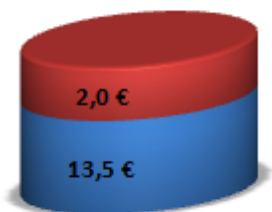
Dans ce courrier de plusieurs pages, noyé dans le blabla, noyé dans l'été, noyé dans les assurances qu'Alten SIR nous aime beaucoup, nous apprenons [la perte sèche de plus de 600€ par an, pour nous Consultants](#).

Je m'explique.

Ce que dit la politique de frais aujourd'hui

Depuis 2011

La politique de frais mise en place en janvier 2011 prévoit quotidiennement, en synthèse, pour les Consultants :



■ Repas ■ Transport

- 13,50€ de frais de repas
- 50% du titre de transport (ou 2€ forfaitaires)

Des ajustements sont à prévoir en cas d'utilisation du véhicule personnel, des déplacements longue distance, etc. Vous avez tous les détails [ici](#).

Ce que dit la politique de frais de 2017

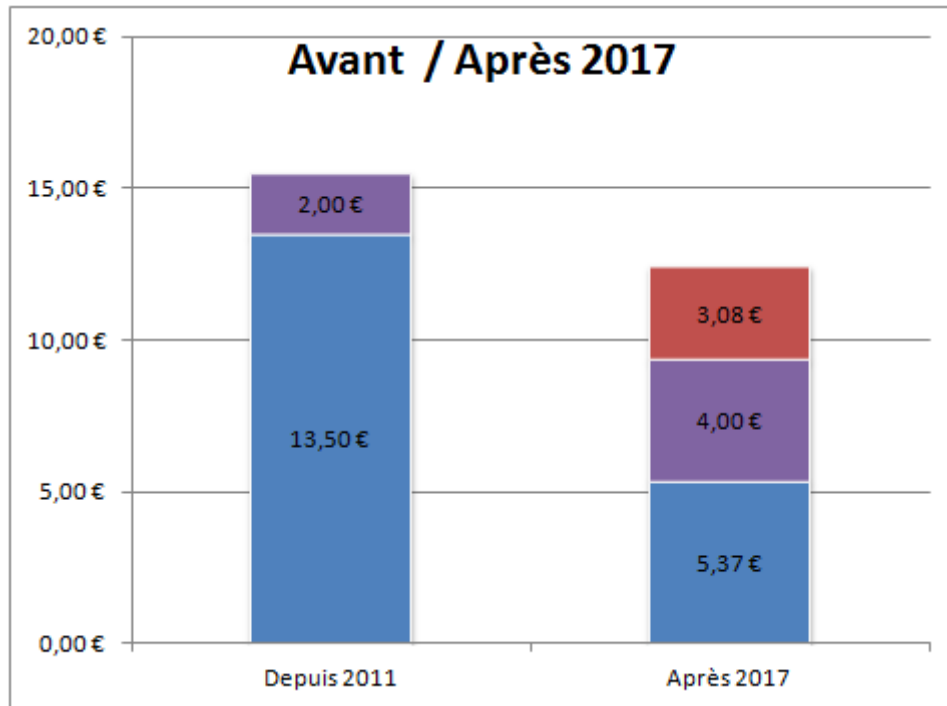
Toujours en synthèse, la nouvelle politique de frais annonce :

- Un ticket restaurant de 8,95€ (dont 40% sont à la charge du salarié, donc participation de 5,37€ de l'employeur)
- 100% du titre de transport (ou 4€ forfaitaires)

À ceci nous ajoutons les 800€ bruts annuels "en mesure d'accompagnement", dont nous déduisons les cotisations sociales, et que nous rapportons à 200 jours travaillés (En réalité, nous travaillons 218 jours, mais avec des arrêts maladie, de l'intercontrat... je vais compter 200 jours dans mon exemple pour donner le bénéfice du doute à Alten SIR).

Donc $800\text{€ bruts annuels} * 0.77 \text{ (cotisations sociales)} / 200 \text{ jours travaillés en moyenne} = 3,08\text{€ quotidiens}$.

Un petit graphique comparatif :



Nous avons $13,5 + 2 = 15,5\text{€}$ vs $5,37 + 4 + 3,08 = 12,45\text{€}$, autrement dit une perte sèche de $3,05\text{€}$ par jour, soit 610€ sur l'année.

Si vous n'avez jamais été malade, en intercontrat, etc., ce chiffre monte à plus de 720€ !

Je vous ai mitonné un [petit Excel](#). Rentrez votre nombre de jours travaillés annuel et constatez combien vous allez perdre vs combien Alten SIR va empocher sur votre dos !

Oui, car j'ai oublié de vous dire : outre le fait qu'Alten SIR récupère une partie de nos pertes (une partie seulement : la réinjection dans nos salaires a un coût), notre Direction économise les frais de redressement URSSAF, qui se montent à plus de 7 millions d'euros sur 6 ans !

Alten SIR peut tout à fait refondre sa politique de frais sans que nous soyons perdants mais choisit d'appliquer une politique dans laquelle elle est largement gagnante sur le dos de ses salariés !

Signez la pétition !

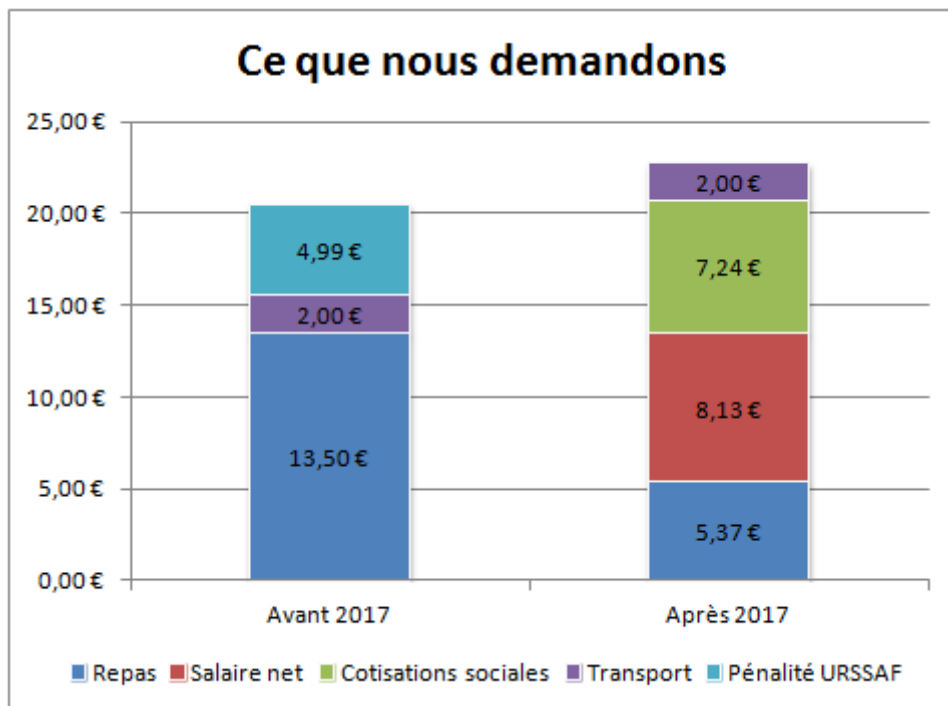
Nous avons commencé par mettre une pétition en ligne. Suite aux menaces que nous avons reçues, nous avons dû la désactiver.

Nous avons maintenant un processus de signature de pétition par mail ou par courrier.

Vous pouvez télécharger la pétition [ici](#).

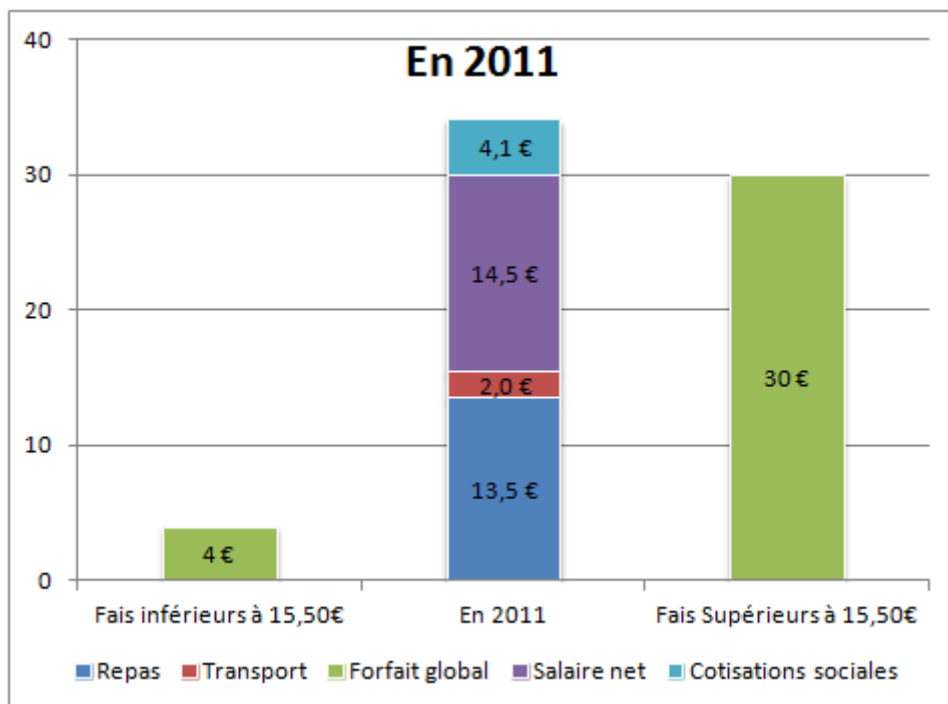
Vous devez remplir vos noms/prénoms, votre société (SIR), votre email pour que nous puissions vous recontacter. Vous pouvez ensuite la scanner et nous la renvoyer par email à intersyndicale.alten@gmail.com, copie cgtaltensir@gmail.com ou nous l'envoyer par courrier à [cette adresse](#).

Ce que nous voulons
Tout simplement ne pas perdre d'argent !



Lors de la mise en place de la politique de frais de 2011, nous avons deux cas :

- Ceux qui gagnaient moins de 15,50€, qui sont passés à 15,50€ > gagnants !
- Ceux qui gagnaient plus de 15,50€, qui sont passés à 15,50€, et dont l'excédent a été réintégré dans le salaire > gagnants !



Ne pas imposer les tickets restaurant dématérialisés à tous les salariés

Pourquoi ? Car les tickets restaurant ont un avantage : l'utilisation au centime près

MAIS ont de nombreux désavantages :

- Utilisation maximale de 19€ par jour
- Non utilisables les dimanches
 - sauf demande explicite globale de l'entreprise
- Carte pas encore acceptée dans tous les commerces
- Carte non acceptée dans la plupart des restaurants d'entreprise
- Ne peuvent être cédés ou regroupés
- Réseau parfois lent, voire plante, en heure de repas
- Rematéralisables une fois par an (max 450€ = 51 jours) chez SIR
 - Deux fois par an chez SA
- Non rematéralisables pour les salariés dans les locaux Alten
 - Siège, plateaux de Chaville, Sèvres, etc.

Nous voulons que les salariés puissent choisir si oui ou non, ils veulent des tickets restaurant dématérialisés.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à [prendre contact avec nous](#) si vous avez des questions.

— [La CGT Alten SIR 2016/10/25 09:28](#)

2016/10/25 14:56

06/06/2014 - Retour sur les élections professionnelles

Bonjour à tous,

Revenons sur les élections professionnelles du printemps 2014 et leur résultat.

D'abord, nous voulons remercier tous les salariés qui ont choisi de voter pour la CGT Alten SIR. Chaque voix a compté.

Le résultat n'a pas été à la hauteur de nos espérances. La CGT a obtenu 10% des voix au 1er tour, et 4 élus au second, un dans chaque instances (CE, DP, titulaires et suppléants). Cela nous permettra de continuer à agir, au sein du Comité d'Entreprise, en tant que Délégués du Personnel, et par le travail de nos Délégués Syndicaux et de notre Représentant Syndical, mais cela nous laisse moins de temps et de ressources que nous n'en avons auparavant pour défendre les intérêts des salariés.

Nous devons également féliciter l'UNSA, qui a obtenu le plus grand nombre de suffrages et d'élus. Nous travaillerons avec eux comme nous l'avons fait jusque là, leurs leaders étant actifs sans compromission au sein du CE depuis longtemps.

On peut s'étonner du score de la CFE-CGC, qu'on n'avait pas beaucoup vu dans les instances pendant 4 ans et plus du tout les deux dernières années avant les élections. Sauf pour signer l'avenant à l'accord sur le temps de travail et ses 1h30 de pause "obligatoire" quotidienne, parmi d'autres aberrations. Nous resterons vigilants pour voir si leurs actes sont cette fois en accord avec leurs promesses électorales, quant à leur présence, leur engagement et la réelle défense des intérêts des salariés.

Les axes de la CGT Alten Sir pour les 4 prochaines années :

- participer avec un esprit collaboratif à un CE nouvellement dessiné, avec 4 syndicats au lieu de 3
- continuer les actions et les négociations dans l'intérêt des salariés, malgré des moyens réduits. Les salariés se sont souvent tournés vers nous quand ils avaient des soucis ces 4 dernières années, souvent trop tard, hélas, et nous continuerons de les soutenir et de les aider.
- mieux vous informer de ces actions et de l'actualité sociale de l'entreprise par nos canaux habituels : le site <http://www.cgtaltensir.fr>, la newsletter, les communications officielles, en direct quand nous sommes déjà en contact, mais aussi en allant plus souvent vers vous sur les sites où vous êtes en mission, ou quand vous êtes au siège, autant que cela sera possible.
- détecter parmi les salariés Alten SIR ceux qui partagent notre vision d'un monde du travail plus juste, dont les bénéfices seraient mieux partagés, plus humain que ce qu'il devient depuis trop longtemps, et les amener à nous rejoindre dans l'engagement et dans l'action.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour en parler, et si vous avez des questions ou des désaccords à traiter avec votre hiérarchie : en direct par téléphone si nous avons déjà eu l'occasion de nous rencontrer, ou par notre adresse mail : cgtaltensir@gmail.com.

Vous vous souvenez peut-être de l'impression de grande solitude que vous avez pu ressentir dans vos premiers pas comme salarié dans la nébuleuse du groupe Alten. N'hésitez donc pas non plus à partager vos contacts avec nous et à faire connaître notre site aux nouveaux salariés Alten SIR lorsque vous les croisez.

Bon courage à tous dans cette période difficile.

Hervé, pour l'équipe CGT Alten SIR

2014/06/06 18:31 · [La CGT Alten SIR](#)

[Anciens billets >>](#)

From:

<http://www.cgtaltensir.org/> - **La CGT Alten SIR**

Permanent link:

<http://www.cgtaltensir.org/doku.php?id=actualites:accueil>

Last update: **2016/10/25 14:56**

